

Points clés

- Les 2 départements de la Corse sont classés en vigilance canicule orange depuis mardi 01/08 ;
- Depuis le début de l'épisode de chaleur, il n'y a pas d'augmentation significative des pathologies pouvant être liées à la chaleur (PLC).
- Pour la journée d'hier :
 - L'activité globale des structures d'urgence et de l'association SOS Médecins n'enregistre pas de variation notable ;
 - 6 passages aux urgences pour PLC ; la moitié de ces passages concernaient des personnes de 75 ans et plus. Quatre de ces passages ont nécessité une hospitalisation, dont les 3 personnes de 75 ans et plus ;
 - Aucune consultation SOS Médecins pour PLC.

Points de situation

Bilan des départements en vigilance canicule dans la région

- Au 04/08/17 en Corse, les deux départements restent placés en vigilance orange.

Qualité des données

- Les résultats sont à interpréter avec prudence en raison des effectifs observés.

Analyse de la situation sanitaire régionale – données du 03/08/17

- Descriptif des données OSCOUR sur la région :
 - il n'y a pas d'augmentation significative des passages aux urgences dans la région comparé aux jours précédents ;
 - 6 passages aux urgences pour pathologies liées à la chaleur sur l'ensemble de la région, représentant 1,6 % des passages codés au niveau régional. Quatre passages ont été suivis d'une hospitalisation ;
 - 3 de ces passages concernaient des personnes de 75 ans et plus.
- Descriptif des données SOS Médecins sur la région :
 - aucune consultation pour PLC.

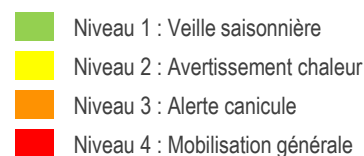
Autres informations utiles :

- Pas d'épisode de pollution en cours.

1 – Synthèse de la situation météorologique



Figure 1 : Carte régionale des niveaux de vigilance canicule départementaux en région Corse (Source : Météo France, carte de vigilance du 03/08/17 à 16h)



2 – Détail départemental des recours pour pathologie en lien avec la chaleur

Dans les structures d'urgence (nombre de passages tous âges, données à J-1) :

Unité géographique	Corse-du-Sud	Haute-Corse
Effectif	4	2

Dans les associations SOS Médecins (nombre de consultations tous âges, données à J-1) :

Unité géographique	Corse-du-Sud	Haute-Corse
Effectif	0	(*)

(*) : pas d'association SOS Médecins sur ce département

3 – Recommandations

Une période de canicule peut entraîner un risque pour la santé des personnes exposées. Il ne faut donc pas attendre d'observer une variation des indicateurs sanitaires pour mettre en place les mesures de prévention recommandées par le PNC.

- Afin de prévenir ce risque, les principales recommandations à adresser à la population sont listées ci-dessous : Pour tous et tout particulièrement pour la personne âgée, la femme enceinte, le bébé ou la personne en situation de handicap, il est nécessaire de boire régulièrement de l'eau ; mouiller son corps et se ventiler ; manger en quantité suffisante ; éviter les efforts physiques ; ne pas boire d'alcool ; maintenir son habitation au frais en fermant les volets et les fenêtres le jour, et en les ouvrant la nuit ; passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché ...) ; donner et prendre des nouvelles de ses proches.

Les conseils de prévention, ainsi que les outils élaborés par le Ministère des Solidarités et de la Santé et Santé publique France sont en ligne :

- http://www.inpes.sante.fr/10000/themes/evenement_climatique/canicule/canicule-outils.asp
- <http://www.social-sante.gouv.fr/canicule>

Ligne Canicule Info Service (ouverte à partir du premier épisode de chaleur) : **0 800 06 66 66**

4 – Méthodologie

Le « Système d'alerte canicule et santé » (Sacs)

- Le système d'alerte canicule santé (Sacs), prévu dans le cadre du Plan National Canicule (PNC), s'étend du 1er juin au 31 août. Il est coordonné par Santé Publique France et les Cire au niveau régional.
- L'objectif principal de ce système est **de prévenir un fort impact de la chaleur sur la santé de la population.**
- L'activation des niveaux de vigilance dépend de l'expertise de Météo-France qui s'appuie sur les probabilités d'atteinte ou de dépassement simultané des seuils par les indices biométéorologiques (IBM) minimum et maximum au cours d'une même journée, et de facteurs aggravants tels que l'humidité, l'intensité de chaleur ou les éventuelles dégradations orageuses. Les IBM (minimal/maximal) correspondent à la moyenne des températures (minimales/maximales) prévues par Météo-France pour les 3 jours à venir (J, J+1, J+2).
- Le PNC prévoit notamment, dès le passage en vigilance orange canicule, **l'analyse quotidienne et à l'échelle départementale des recours pour des pathologies liées à la chaleur** via les données des services hospitaliers d'urgence (réseau OSCOUR®) et des associations SOS Médecins. Ces regroupements sont constitués des passages aux urgences avec un codage diagnostique d'« hyperthermie et coup de chaleur », d'« hyponatrémie » et de « déshydratation », et des consultations SOS Médecins, codées en « coup de chaleur » ou « déshydratation ».

5 – En savoir plus

Situation météorologique : [Carte de vigilance de Météo-France](#)

Surveillance de la canicule : [Santé Publique France](#)

Qualité de l'air : <http://www.qualitaircorse.org/>

Le point épidémiologique

Ce point épidémiologique présente l'évolution de la situation sanitaire régionale au jour le jour, sur la base des données effectivement transmises chaque jour par les partenaires fournisseurs. A J+1 certaines données peuvent être incomplètes

Ce PE propose des éléments descriptifs pertinents pour l'aide à la décision des autorités sanitaires.

En revanche, il n'a pas vocation à réaliser un bilan complet de l'épisode de vigilance canicule en cours.

Remerciements :

Nous tenons à remercier les partenaires qui nous permettent d'exploiter les données pour réaliser cette surveillance :

- Etablissements de santé
- Associations SOS Médecins
- e-santé ORU Paca
- Etats civils

Directeur de la publication :

François Bourdillon
Santé Publique France

Comité de rédaction :

Equipe de la Cire Paca-Corse

Responsable :

Philippe Malfait

Equipe :

Pascal Chaud

Joël Deniau

Florian Franke

Guillaume Heuzé

Jean-Luc Lasalle

Laurence Pascal

Lauriane Ramalli

Diffusion :

Cire Paca-Corse

Tel : 04 13 55 81 01

Fax : 04 13 55 83 47

Mail : ars-paca-cire@ars.sante.fr

Retrouvez nous sur :
santepubliquefrance.fr

Twitter :
[@sante-prevention](https://twitter.com/sante-prevention)